

## Imposition année 2024

	<u>2023</u>	<u>2024</u>	<u>Écart</u>
<b>Foncière générale</b> (100 \$ d'éval.)	0,6750	0,4023	<b>0,2727</b>
<b>Sûreté du Québec</b> (100 \$ d'éval.)	0,0850	0,0462	<b>0,0388</b>
<b>Environnement</b> (100 \$ d'éval.)	0,0400	0,0215	<b>0,0185</b>
<b>Garage municipal</b> (100 \$ d'éval.)	0,0054	0,0028	<b>0,0026</b>

### **Tarification de déneigement**

Unité d'éval. bâtiment	258 \$	258 \$	0 \$
Unité sans bât./bât. non-des.	203 \$	203 \$	0 \$

### **Service collecte ordures**

Commerce	134 \$	134 \$	0 \$
Résidence	120 \$	120 \$	0 \$
<b>Entretien réseau d'aqueduc</b>	<b>329 \$</b>	<b>329 \$</b>	<b>0 \$</b>

### **Entretien du réseau d'aqueduc (commerces)**

Le tarif varie entre 448 \$ et 723 \$ selon la catégorie.

## Principales réalisations 2023

- Pavage chemin des Fondateurs sur 1,85 km;
- Scellant protecteur chemin des Grandes-Côtes;
- Trottoir chemin des Fondateurs;
- Patrouilles nautiques et terrestres Groupe Sûreté;
- Achat d'un camion 10 roues;
- Achat d'un camion Ford F150 4 x 4 Supercrew;
- Contrôle du myriophylle à épis, année 1;
- Municipalité amie des monarques;
- Stationnements incitatifs;
- Amélioration du parc des Sourires.

## Principaux projets 2024

- Agrandissement de l'hôtel de ville;
- Toiture du kiosque postal;
- Programme compte de taxes en ligne;
- Écran d'affichage électronique;
- Signalisation routière noyau villageois;
- Relocalisation d'une partie du chemin des Pionniers;
- Achat d'un camion 10 roues;
- Ponceaux Mulet et rivière Preston;
- Trottoir kiosque postal - abribus;
- Réparation boîte de camion;
- Véloparc;
- Aménagement d'une descente au lac aux Castors;
- Toiture de la Maison des jeunes;
- Modification des règlements d'urbanisme;
- Politique environnementale.

## **Prévisions budgétaires**

<b>REVENUS</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Taxe foncière générale	2 895 405 \$	3 256 325 \$
Sûreté du Québec	365 238 \$	374 141 \$
Environnement	172 172 \$	174 187 \$
Tarification - aqueduc	40 000 \$	45 578 \$
Tarification - ordures (service)	229 764 \$	235 404 \$
Tarification - déneigement	599 851 \$	602 372 \$
Taxes (emprunt garage)	25 680 \$	22 355 \$
Taxes myriophylle		110 685 \$
Autres taxes	4 700 \$	4 700 \$
Taxes de secteur	19 220 \$	20 692 \$
Compensation tenant lieu de taxes	7 600 \$	7 000 \$
Aide financière - UMQ		10 000 \$
Compensation terres publiques	112 476 \$	130 000 \$
Min. Transport (ch. La Minerve)	72 800 \$	72 800 \$
Collecte ordures et recyclables	390 126 \$	0 \$
Quote-part - Programme TVQ		21 000 \$
Autres recettes de sources locales	142 258 \$	244 746 \$
Imposition de droits et intérêts	324 330 \$	306 372 \$
Subvention gouv. (chemins)	561 325 \$	775 688 \$
Matières résiduelles	50 000 \$	11 000 \$
Contrat poste d'accueil	11 000 \$	0 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>6 023 945 \$</b>	<b>6 425 045 \$</b>

<b>DÉPENSES</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Administration générale	1 153 885 \$	1 208 277 \$
Sécurité publique	797 432 \$	875 531 \$
Transport	1 679 764 \$	1 652 075 \$
Réseau de distribution d'eau	42 075 \$	45 578 \$
Enlèvement - destruction ordures	743 816 \$	475 017 \$
Protection environnement autres	351 344 \$	421 592 \$
Aménagement et urbanisme	310 196 \$	308 028 \$
Loisirs et culture	687 082 \$	539 203 \$
Frais de financement	55 075 \$	169 570 \$
Financement	316 829 \$	558 170 \$
Financement fonds de roulement	75 820 \$	87 588 \$
Activités d'investissement		99 650 \$
Affectation surplus	-151 073 \$	
Affect. surplus réservé (collecte)	-53 300 \$	-4 400 \$
Affectation surplus réservé autres	15 000 \$	-10 834 \$
Autres		
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>6 023 945 \$</b>	<b>6 425 045 \$</b>

**L'évaluation imposable de la Municipalité pour l'année 2024 est de 810 172 900 \$.**

## Administration

### **Directrice générale/secrétaire-trésorière**

Suzanne Sauriol, poste 5501

Courriel : [dg@municipalite.laminerve.qc.ca](mailto:dg@municipalite.laminerve.qc.ca)

### **Directrice générale adj/secrétaire-trésorière adj**

Lucie Bourque, poste 5502

Courriel : [dga@municipalite.laminerve.qc.ca](mailto:dga@municipalite.laminerve.qc.ca)

### **Adjointe exécutive au greffe/direction générale**

Chantale Bonfond, poste 5509

Courriel : [adjointe@municipalite.laminerve.qc.ca](mailto:adjointe@municipalite.laminerve.qc.ca)

### **Commis comptable**

Claudine Valiquette, poste 5508

Courriel : [cc@municipalite.laminerve.qc.ca](mailto:cc@municipalite.laminerve.qc.ca)

### **Commis comptable adjointe**

Annie Lacasse, poste 5505

Courriel : [cca@municipalite.laminerve.qc.ca](mailto:cca@municipalite.laminerve.qc.ca)

### **Secrétaire réceptionniste**

Nathalie Charette, poste 5500

Courriel : [reception@municipalite.laminerve.qc.ca](mailto:reception@municipalite.laminerve.qc.ca)

### **Commis à la réception**

Louise Bellefleur, poste 5511

Courriel : [secretariat@municipalite.laminerve.qc.ca](mailto:secretariat@municipalite.laminerve.qc.ca)

## Loisirs et culture

### **Responsable en loisirs**

Mathieu Arsenault, poste 5516

Courriel : [loisirs@municipalite.laminerve.qc.ca](mailto:loisirs@municipalite.laminerve.qc.ca)

## Bibliothèque

### **Responsable de la bibliothèque**

Martine Ouellet, poste 5551

### **Commis à la bibliothèque**

Anita Demers, Michelle Montpetit, poste 5550

Courriel : [biblio@municipalite.laminerve.qc.ca](mailto:biblio@municipalite.laminerve.qc.ca)

### **Horaire - Hiver**

Mardi et jeudi : 10 h à 12 h et 13 h à 17 h

Vendredi : 10 h à 12 h et 13 h à 19 h

Samedi : 10 h à 14 h

### **Horaire - Été (25 juin au 24 août 2024)**

Lundi au vendredi : 9 h à 13 h et 14 h à 18 h

Samedi : 9 h à 13 h

# La Minerve



Le présent dépliant a pour but de vous renseigner notamment sur la répartition des revenus et des dépenses, le tout en regard des prévisions budgétaires 2024 de la Municipalité de La Minerve.

# 2024

## Nouveau rôle d'évaluation foncière

En raison du nouveau rôle d'évaluation foncière 2024-2025-2026 un avis d'évaluation sera expédié avec le compte de taxes 2024 à chaque propriétaire d'immeuble sur notre territoire. Cet avis d'évaluation vise principalement à vous informer des principaux renseignements inscrits sur le rôle d'évaluation relativement à votre propriété.

Les citoyens qui souhaiteront contester l'exactitude ou la présence ou l'absence d'une inscription au rôle, pourront déposer une demande de révision en lien avec les dispositions de l'article 74 de la Loi sur la fiscalité municipale **avant le 1<sup>er</sup> mai** qui suit l'entrée en vigueur du nouveau rôle d'évaluation (exemple pour le rôle triennal 2024-2025-2026, [vous avez jusqu'au 30 avril 2024](#)).

Toutefois, afin d'éviter des frais et des démarches inutiles, et dans le but de bien comprendre l'évaluation foncière nous invitons les citoyens à communiquer avec le Service d'évaluation de la MRC des Laurentides, au numéro 819 425-5555, poste 1023.

### Tarification pour le dépôt d'une demande de révision (non taxable)

Valeur inférieure ou égale à 500 000 \$	83,70 \$
Valeur supérieure à 500 000 \$ et inférieure ou égale à 2 000 000 \$	334,70 \$
Valeur supérieure à 2 000 000 \$ et inférieure ou égale à 5 000 000 \$	557,80 \$
Valeur supérieure à 5 000 000 \$	1 115,75 \$

Vous pouvez vous procurer le formulaire de demande de révision au bureau municipal ainsi que sur notre site Internet au [www.municipalite.laminerve.qc.ca](http://www.municipalite.laminerve.qc.ca) sous l'onglet administration, section formulaire.

Vous devez transmettre votre formulaire de demande de révision dûment rempli directement à nos bureaux accompagné de votre paiement (**chèque libellé à l'ordre de la MRC des Laurentides**).

## Service de l'urbanisme / environnement

Le Service de l'urbanisme et de l'environnement accompagne les citoyens dans leurs projets, les informe de la réglementation. Le Service parcourt le territoire afin d'assurer un maintien de la pérennité durable de notre environnement.

Dorénavant, tous les demandeurs pour les travaux de construction résidentielle devront obtenir un permis d'aménagement de terrain. L'objectif est de veiller à intégrer les nouvelles considérations d'ordre environnemental.

Également, afin de protéger nos joyaux, les lacs et cours d'eau, il est primordial de laisser une bande de protection riveraine. Cette bande végétale naturelle opérera à titre de protecteur de nos lacs. Tous les terrains en bordure de plans d'eau doivent laisser cette ceinture à l'état naturel. Contactez-nous pour plus d'informations.

Dans une perspective de protection de nos écosystèmes, la Municipalité a soumis une demande de subvention pour le contrôle de la berce du Caucase. Si la subvention est accordée, nous pourrions contrôler cette plante nuisible.

Prendre note que la location court séjour (31 jours et moins) est interdite sur tout immeuble dans les zones « récréotouristique » et « Urbaine ». Seuls les propriétaires ayant en main un permis valide peuvent se prévaloir de ce droit.

Vous êtes invités à consulter notre site Internet, sous l'onglet « urbanisme » pour prendre connaissance des différents règlements et aussi pour avoir accès aux formulaires de demande de permis et de certificat d'autorisation.

## Service des travaux publics

### Directeur du Service des travaux publics

Jonathan Sauriol, poste 5530  
Courriel : [dtp@municipalite.laminerve.qc.ca](mailto:dtp@municipalite.laminerve.qc.ca)

### Coordonnateur - travaux publics

Poste vacant, poste 5532  
Courriel : [ctp@municipalite.laminerve.qc.ca](mailto:ctp@municipalite.laminerve.qc.ca)

## Service de l'urbanisme / environnement

### Directrice - Service urbanisme/environnement

Amélie Vaillancourt-Lacas, poste 5506  
Courriel : [urbanisme@municipalite.laminerve.qc.ca](mailto:urbanisme@municipalite.laminerve.qc.ca)

Responsabilités : dérogations mineures, demandes de lotissement, projets de développement, projets en lien avec le conseil municipal.

### Inspectrice municipale

Sandrine-Emmanuelle Séchaud, poste 5504  
Courriel : [inspecteur@municipalite.laminerve.qc.ca](mailto:inspecteur@municipalite.laminerve.qc.ca)

Responsabilités : permis et certificats d'autorisation pour construction de bâtiment résidentiel ou commercial, installations septiques et questions relatives à la location court séjour.

### Inspectrice municipale

Isabelle Laramée, poste 5510  
Courriel : [enviro@municipalite.laminerve.qc.ca](mailto:enviro@municipalite.laminerve.qc.ca)

Responsabilités : preuves de vidange de fosses septiques, certificats d'autorisation en lien avec l'environnement, le captage d'eau, la rive et le littoral, remblai-déblai, abattage d'arbres, aménagement de terrains, les installations septiques et les quais.

## Membres du conseil municipal

### Maire

Johnny Salera

### Conseillers-Conseillères

Céline Dufour  
Ève Darmana  
Mathieu Séguin  
Mark D. Goldman  
Mathilde Péloquin-Guay  
Darling Tremblay

Les séances du conseil ont normalement lieu le premier lundi de chaque mois (ou le lendemain s'il s'agit d'un congé férié), à 19 h, au centre communautaire situé au 91, chemin des Fondateurs, aux dates suivantes : 15 janvier, 5 février, 4 mars, 2 avril, 6 mai, 3 juin, 2 juillet, 5 août, 3 septembre, 7 octobre, 4 novembre et 2 décembre 2024.

Possibilité d'effectuer le paiement de votre compte de taxes annuel en quatre versements, aux dates suivantes : **25 mars, 27 juin, 29 août et 31 octobre 2024**, en argent, par chèque, carte de débit ou crédit ou via votre institution financière.

### Pour nous joindre

Municipalité de La Minerve  
6, rue Mailloux

La Minerve (Québec) J0T 1S0

Téléphone 819 681-3380

[info@municipalite.laminerve.qc.ca](mailto:info@municipalite.laminerve.qc.ca)

[www.municipalite.laminerve.qc.ca](http://www.municipalite.laminerve.qc.ca)

[www.facebook.com/laminerve](https://www.facebook.com/laminerve)

La Minerve

